

Communiqué de presse  
Juillet 2019

SEMAINE EUROPEENNE DE LA MOBILITE  
DU 16 AU 22 SEPTEMBRE 2019

## L'autopartage Citiz, une solution plébiscitée par les villes

La mobilité est au cœur de l'actualité : crises écologique et climatique, revendications des gilets jaunes, débats sur le projet de loi d'orientation des mobilités (LOM), polémiques dans les villes à l'approche des municipales... Dans ce contexte, de nombreuses solutions pour se déplacer de manière durable seront présentées lors de la Semaine Européenne de la Mobilité (#SEM2019), du 16 au 22 septembre 2019. Le réseau Citiz, pionnier de l'autopartage en France, en fait partie. Contribuant à réduire les impacts délétères de la voiture sur l'environnement, à diminuer les coûts du transport automobile, cette solution est plébiscitée par les habitants et les entreprises, et convainc de plus en plus de villes.

Le réseau Citiz (ex France-Autopartage) est une coopérative créée en 2002 pour fédérer les premiers services d'autopartage en France, à l'initiative d'habitants de Marseille, Lyon, Grenoble et Strasbourg. Aujourd'hui le réseau Citiz offre plus de 1 300 voitures accessibles en libre-service 24h/24 dans 110 villes, réparties sur plus de 500 stations - dont une soixantaine de gares ferroviaires.

### *Un service d'autopartage qui a prouvé son intérêt écologique*

En matière de nouvelles mobilités, de nombreuses innovations fleurissent, plus ou moins éphémères, et sans que l'on mesure leur impact écologique. L'autopartage en boucle proposé par Citiz a prouvé qu'il permet de réduire considérablement l'espace occupé par les voitures, ainsi que l'empreinte carbone de ses utilisateurs.

Une [étude de l'ADEME](#) (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) a notamment montré qu'un véhicule en autopartage Citiz remplace près de dix voitures personnelles. Cette solution conduit également à un changement de comportement, amenant les utilisateurs à choisir le mode de déplacement adapté pour chaque usage. Les autopartageurs réduisent globalement leur usage de la voiture au bénéfice de modes actifs ou des transports collectifs, et par conséquent réduisent leurs émissions de gaz à effet de serre.



## Une économie de temps et d'argent

Sachant que la possession d'une voiture polyvalente coûte plus de 6500 €/an (exemple pour une Clio essence [calculé par l'Automobile Club](#)), la location en autopartage Citiz est plus économique pour celles et ceux qui n'utilisent pas une voiture tous les jours et qui parcourent moins de 10 000 km par an.

### Comment ça marche ?

Remplaçant la voiture particulière dont on ne se sert pas tous les jours, ou le véhicule de société, on n'utilise le service d'autopartage Citiz que lorsqu'on en a réellement besoin. Les voitures Citiz sont accessibles en libre-service 24h/24, près de chez soi, pour 1 heure, 1 jour ou plus. On choisit la voiture selon son besoin, de la citadine à la familiale, puis on paye selon la durée d'utilisation et les kilomètres parcourus (à partir de 2 €/heure + 0,37 €/km, carburant compris). C'est une solution adaptée pour des besoins ponctuels : transporter des marchandises, partir en week-end, pour des loisirs ou des déplacements professionnels.

## L'autopartage Citiz séduit les municipalités

Le réseau Citiz a déjà convaincu des centaines de villes en France, et continue à se développer :

- > Le service d'autopartage de La Rochelle, « Yélobile » est géré par le réseau Citiz depuis novembre 2018, et une nouvelle phase de ce service pionnier sera lancée en septembre 2019.
- > Le service d'autopartage de Rennes (ex City Roul') a rejoint le réseau Citiz au 1<sup>er</sup> juillet 2019, adoptant le système technique et la marque de la coopérative d'autopartage.
- > Le réseau Citiz prévoit de s'implanter en Île-de-France, dans plusieurs communes de la première couronne de Paris.

*« Ce projet en Île-de-France est mené en cohérence avec notre philosophie : créer une offre de service utile pour les habitants et entreprises, au plus près des territoires. On avancera petit à petit. Cela passera par la création d'une société coopérative dédiée, qui devrait démarrer avec 20 à 30 véhicules hybrides. »*

Jean-Baptiste Schmider, cofondateur et PDG du réseau Citiz



## *Un modèle alternatif aux startups et à l'ubérisation*

Se différenciant des modèles de startups, qui sont contraintes à une forme de fuite en avant, l'autopartage Citiz s'appuie sur la constitution de vastes réseaux d'utilisateurs et l'implication des collectivités locales. Cela lui permet de rechercher un modèle économique viable et durable pour cette nouvelle forme de mobilité. Et contrairement à la tendance à l'ubérisation, le réseau Citiz ne cherche pas son équilibre au détriment des protections sociales des travailleurs, mais dans un juste équilibre de son activité. Son modèle coopératif et participatif irrigue son fonctionnement et se retrouve dans la charte de valeurs adoptée par tous les services locaux du réseau.

### *Citiz à la SEM2019*

Durant la Semaine Européenne de la Mobilité, les équipes locales du réseau Citiz mèneront des dizaines d'actions pour présenter l'autopartage au grand public, aux entreprises, et aux pouvoirs publics.

Programme à retrouver dès septembre sur [www.citiz.coop](http://www.citiz.coop)



#### Contact presse

Marlyn Daniel-Dufetrelle

Agence Relations d'Utilité Publique

[marlyn.danieldufetrelle@agence-rup.net](mailto:marlyn.danieldufetrelle@agence-rup.net)

06 70 13 16 91